





LA FORMATION SUPÉRIEURE, UN ENJEU MAJEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 2009-2010

COMPARAISON ENTRE LA RÉGION PACA ET LA FRANCE,
HORS APPRENTISSAGE

La formation constitue un enjeu majeur de développement économique et social et un facteur clé de réussite dans la capacité de notre territoire à rebondir face aux mutations économiques. Doter les jeunes de qualifications adaptées aux besoins nouveaux des entreprises est un sujet central.

L'enseignement supérieur est l'un des leviers du développement économique, notamment en termes de diversité de l'offre, volumétrie des étudiants accueillis, flux entrants et sortants et adéquation aux besoins économiques.

Il participe à la fois au renforcement de la compétitivité des régions et à la consolidation des systèmes régionaux d'innovation.

C'est pourquoi, l'Observatoire Régional des Métiers, Méditerranée Technologies et PACA Mode d'Emploi ont fait le choix de s'associer autour de cette réflexion afin de proposer aux acteurs institutionnels, aux établissements de formation ainsi qu'aux partenaires socio-économiques un état des lieux de l'enseignement supérieur en région.

Plus concrètement, cette collaboration répond à plusieurs objectifs :

- améliorer la connaissance en matière de formation supérieure en région grâce à la mutualisation d'informations, de sources et d'outils;
- identifier les forces de l'offre de formation sur lesquelles peut s'appuyer l'économie régionale et repérer les qualifications manquantes dans les secteurs stratégiques ;
- apporter une réflexion éclairée à la stratégie régionale de l'innovation, à travers des regards experts et complémentaires;
- promouvoir les ressources du territoire.

Pour répondre à ces objectifs, ce premier document dresse un état des lieux des effectifs dans les établissements supérieurs publics en région et de quelques données relatives aux formations privées, qui seront complétées dans la seconde étape du travail. L'objectif étant d'aboutir à un panorama complet de l'offre de formation publique et privée en apportant des regards complémentaires et croisés des trois organismes.

Directeur de publication

Mario Barsamian

Réalisation

Séverine Landrier, en collaboration avec Cécile Reveille-Dongradi Observatoire régional des métiers

Chrystelle Lagouanelle PACA Mode d'Emploi

Émilie Calmes Méditerranée Technologies

Mise en page

Anna Verdier Cécile Reveille-Dongradi

Date de publication

Septembre 2011

SOMMAIRE

INT	TRODUCTION	7
1.	Les étudiants du supérieur en PACA (universités et grandes écoles)	7
2.	Caractérisation des étudiants	9
	La répartition des étudiants dans les établissements supérieurs en PACA (universités et ndes écoles)	11
4.	La répartition des étudiants dans les universités de la région	12
5.	Les imports et exports d'étudiants universitaires en région PACA	16
6.	Les effectifs étudiants des « Autres écoles » d'enseignement supérieur en PACA	18
AN	INEXE 1 : PRÉCAUTIONS MÉTHODOLOGIQUES	20
ΔN	INEXE 2 : GLOSSAIRE	25

INTRODUCTION

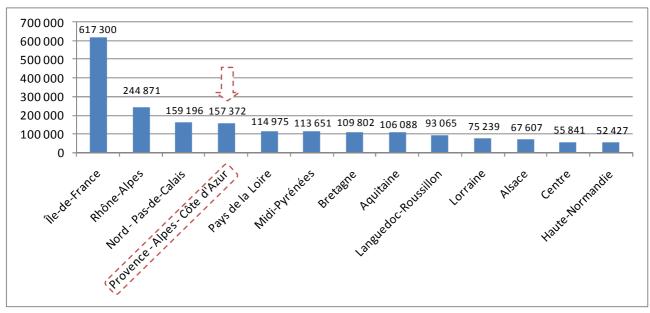
Les jeunes en région PACA représentent 18 % de la population en 2009 (869 896 jeunes de 15 à 29 ans recensés), une part très légèrement inférieure à ce que l'on observe en France métropolitaine (19 %).

157 372 étudiants inscrits en 2009-2010, accueillis dans 25 sites d'enseignement supérieur dont 12 sites ayant une ou plusieurs implantations d'universités. Parmi les étudiants, 84 % sont inscrits dans le secteur public et 68 % en université (IUT et IUFM compris).

1. Les étudiants du supérieur en PACA (universités et grandes écoles)

- ➤ PACA est la 4^e région en termes d'effectif étudiants, soit 157 372 étudiants, derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes et Nord – Pas-de-Calais.
- Cela représente 7 % de l'ensemble des étudiants en France.

Nombre d'étudiants en 2009

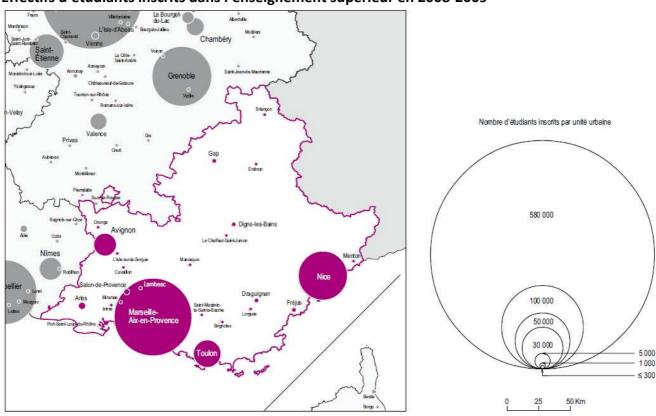


Source: MESR – Repères et références statistiques, édition 2010 – Traitement ORM.

Plus de 70 % des jeunes étudiants sont concentrés dans deux pôles urbains (Aix-en-Provence – Marseille et Nice).

Près de 100 000 étudiants sont recensés dans l'académie d'Aix-Marseille et environ 62 000 dans l'académie de Nice. L'aire urbaine d'Aix-en-Provence – Marseille étant alimentée principalement par les échanges avec Toulon et les espaces ruraux.

Effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2008-2009

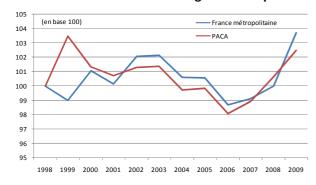


Source: MESR – Atlas régional, effectifs étudiants en 2008-2009, juin 2010.

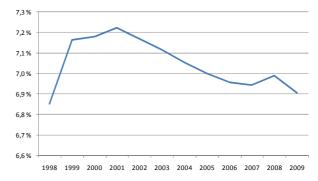
Le nombre d'étudiants est en hausse en région depuis 2007 : + 3 % entre 2007 et 2009.

Cette évolution reste cependant en deçà de celle de l'ensemble des effectifs de la France. Cette dernière a augmenté de 4 % entre 2007 et 2009, on voit donc la part de PACA diminuer.

Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur



Contribution de PACA pour l'ensemble de la France (%)

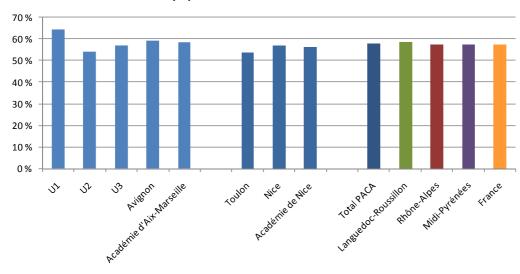


Source: DEPP – Tableaux statistiques 2010, TS 7110, Les effectifs de l'enseignement supérieur de 1990-1991 à 2009-2010 – Traitement ORM.

2. Caractérisation des étudiants

En PACA, on observe une prédominance de femmes (58 %) parmi les étudiants.

Les femmes sont surreprésentées à l'université de Provence, qui propose des cursus en lettres et sciences humaines.



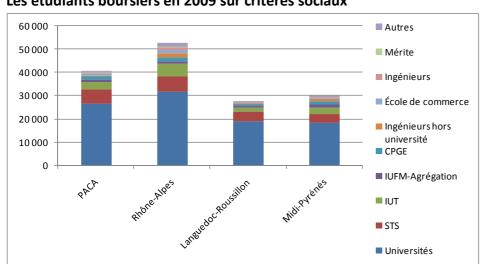
Les femmes à l'université (%)

Source: DEPP - Tableaux statistiques 2010, TS 7103, Effectifs universitaires: tableaux divers - Traitement ORM.

En PACA, 26 % des étudiants sont boursiers.

Les étudiants boursiers sur critères sociaux en 2009 en PACA représentent 7 % de l'ensemble des étudiants boursiers en France (10 % pour Rhône-Alpes, 6 % pour Midi-Pyrénées et 5 % pour Languedoc-Roussillon).

En PACA, une grande majorité des boursiers sont formés à l'université (65 % contre 61 % en France), ce qui s'explique probablement par les caractéristiques de l'offre de formation de la région.



Les étudiants boursiers en 2009 sur critères sociaux

Source: DEPP - Tableaux statistiques 2010, TS 7097, Les boursiers de l'enseignement supérieur - Traitement ORM.

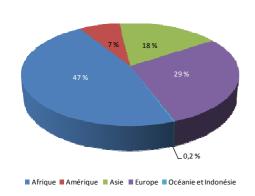
Avec 16 000 étudiants étrangers en 2009, PACA occupe le 3^e rang national en termes d'accueil d'étudiants étrangers.

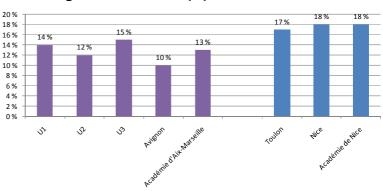
Ils représentent 15 % des étudiants universitaires sur la rentrée 2009.

Près de la moitié des étudiants étrangers sont en provenance d'Afrique, environ 29 % viennent d'Europe et 18 % d'un pays asiatique.

Au niveau des académies, on observe un niveau d'accueil des étudiants étrangers nettement supérieur dans l'académie de Nice par rapport à l'académie de Marseille (13 % contre 18 %).

Provenance des étudiants étrangers (%) Les étrangers à l'université (%)



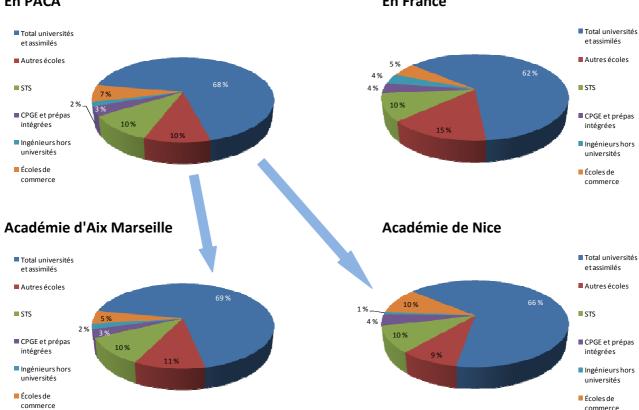


Source: DEPP – Tableaux statistiques 2010, TS 7108, Les étudiants étrangers inscrits à l'université et CUFR – Traitement ORM.

3. La répartition des étudiants dans les établissements supérieurs en PACA (universités et grandes écoles)

- ➤ En PACA, plus des deux tiers des étudiants suivent leurs études à l'université. Le tiers restant se répartit principalement entre les sections de techniciens supérieurs, les écoles de commerces et les écoles spécialisées.
- La proportion d'étudiants inscrits en écoles d'ingénieur en PACA est nettement inférieure à celle de la France (2 % contre 4 %).
- La proportion d'étudiants en écoles de commerce est supérieure en PACA par rapport à la France (7 % pour 5 %). L'académie de Nice en compte deux fois plus que l'académie d'Aix-Marseille.

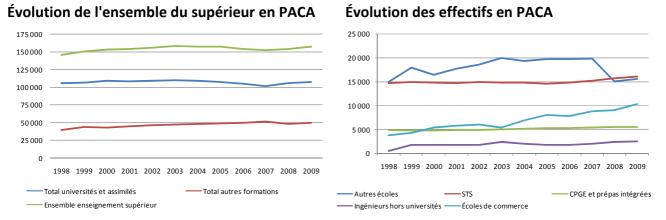
Répartition des effectifs de l'enseignement supérieur, rentrée 2009-2010 (%) En PACA En France



Source: MESR - Repères et références statistiques, édition 2010 - Traitement ORM.

Les effectifs étudiants connaissent une évolution remarquable dans les écoles de commerce.

On note également une forte chute des effectifs des « Autres écoles »¹ pour l'année universitaire 2007-2008.



Source: DEPP – Tableaux statistiques 2010, TS 7110, Les effectifs de l'enseignement supérieur de 1990-1991 à 2009-2010 – Traitement ORM.

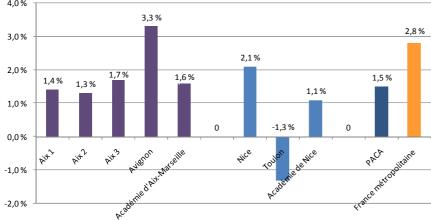
4. La répartition des étudiants dans les universités de la région

Avec 107 224 étudiants en 2009, les universités accueillent 68 % des étudiants de PACA.

60 % des étudiants universitaires sont regroupés dans les trois universités d'Aix-Marseille (parmi les six universités présentes sur le territoire régional).

L'augmentation est de 1,5 % d'étudiants par rapport à la rentrée 2008-2009, mais reste en deçà de l'évolution observée au niveau national (+ 2,8 %).

Évolution des effectifs étudiants entre 2008 et 2009 (%)

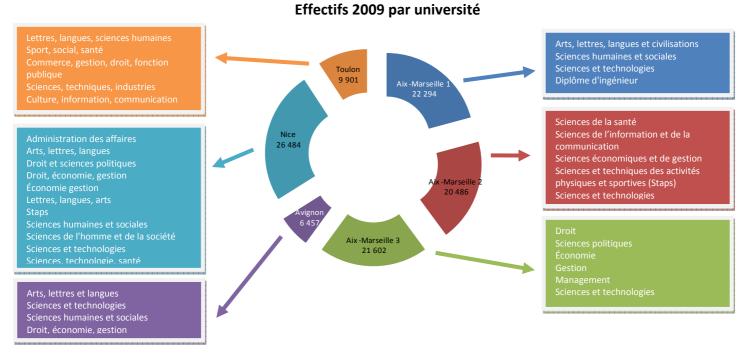


Source: MESR - Repères et références statistiques, édition 2010 - Traitement ORM.

12

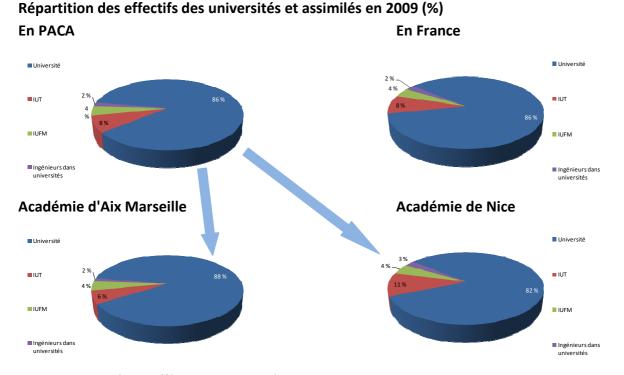
¹ Les « Autres écoles » comprennent les écoles d'architecture, les écoles supérieures artistiques et culturelles, les écoles paramédicales hors université, les écoles préparant aux fonctions sociales et des écoles de spécialités diverses.

L'ensemble des disciplines universitaires est représenté dans l'offre de formation des universités de la région.



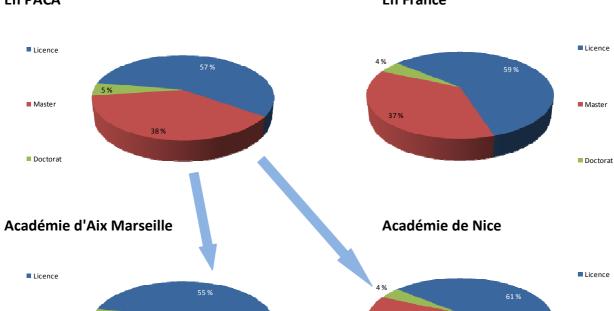
Source: MESR – Repères et références statistiques, édition 2010 – Traitement ORM.

- La répartition des effectifs entre les différents établissements universitaires est similaire à la France...
- ... mais il existe des différences entre les académies de Nice et d'Aix-Marseille, avec plus d'IUT sur l'académie de Nice.



Source: MESR – Repères et références statistiques, édition 2010 – Traitement ORM.

Les cursus de formation universitaire sont similaires à ceux observés en France.



Répartition des effectifs universitaires, rentrée 2009-2010 (%)
En PACA
En France

Source: DEPP - Tableaux statistiques 2010, TS 7103, Effectifs universitaires: tableaux divers - Traitement ORM.

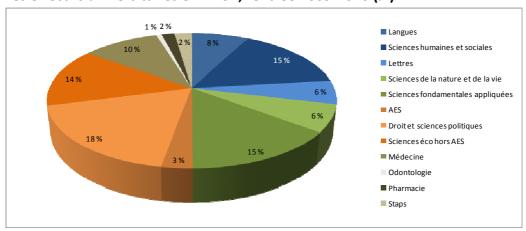
➤ En PACA, les étudiants sont très présents en droit, sciences politiques et sciences économiques.

Au second rang arrivent les filières lettres et sciences humaines, fréquentées par près de 31 000 étudiants. Les disciplines scientifiques n'arrivent qu'en 3^e position, suivies de santé et Staps.



Master

Doctorat



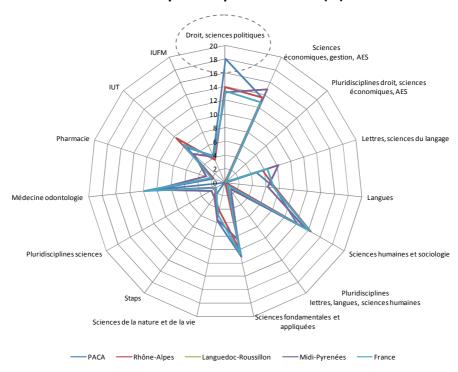
Source: DEPP - Tableaux statistiques 2010, TS 7103, Effectifs universitaires: tableaux divers - Traitement ORM.

■ Master

Doctorat

La forte présence d'étudiants en droit et sciences politiques est soulignée par la comparaison avec les autres régions françaises.

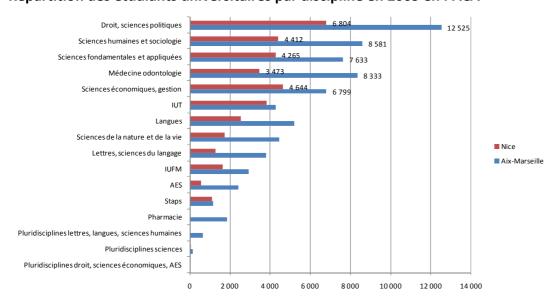
Répartition des étudiants universitaires par disciplines en 2009 (%)



Source: DEPP - Tableaux statistiques 2010, TS 7103, Effectifs universitaires: tableaux divers - Traitement ORM.

> On observe un nombre d'étudiants en IUT et Staps comparable dans les académies d'Aix Marseille et Nice, en dépit de capacités d'accueil inégales.

Répartition des étudiants universitaires par discipline en 2009 en PACA



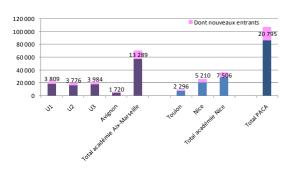
Source: DEPP - Tableaux statistiques 2010, TS 7103, Effectifs universitaires: tableaux divers - Traitement ORM.

5. Les imports et exports d'étudiants universitaires en région PACA

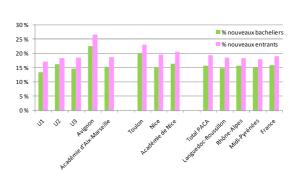
➤ En 2009, on observait 19 % de nouveaux entrants inscrits dans les universités de la région (soit 20 800 étudiants), dont 16 % de nouveaux bacheliers.

Cette tendance est similaire à ce que l'on observe en France et dans les régions limitrophes.

Répartition des effectifs universitaires en PACA en 2009



Part des nouveaux entrants à l'université en 2009 (%)



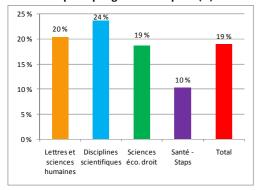
Source: DEPP - Tableaux statistiques 2010, TS 7103, Effectifs universitaires: tableaux divers - Traitement ORM.

> 19 % d'étudiants en université (soit 20 351 étudiants) sont originaires d'une autre région.

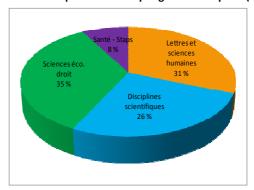
Des variations importantes sont observées selon les grandes disciplines : de 10 % en santé – Staps à 24 % dans les disciplines scientifiques.

Parmi les étudiants originaires d'une autre région qui viennent étudier en PACA, 35 % d'entre eux rejoignent les filières sciences économiques et droit et 31 % les filières lettres et sciences humaines.

Part des imports par grande discipline (%)



Part des imports en PACA par grande discipline (%)



Pour chaque discipline, combien viennent étudier en PACA ?

Quelles disciplines vient-on étudier en PACA?

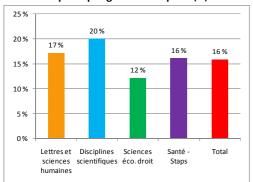
Sources : Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, DEPP – Effectifs universitaires 2009-2010 hors établissements assimilés, imports et exports – Traitement ORM.

➤ 16 % des étudiants domiciliés en PACA (soit 16 432 étudiants) choisissent de s'inscrire dans une université d'une autre région.

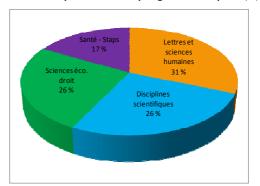
Là encore, on note des écarts importants selon les disciplines : de 12 % en sciences économiques et droit à 20 % dans les disciplines scientifiques.

Parmi les étudiants partis étudier dans une autre région, 31 % vont poursuivre leurs études dans les lettres et sciences humaines.

Part des exports par grande discipline (%)



Part des exports en PACA par grande discipline (%)



Pour chaque discipline, combien vont étudier en dehors de PACA? Quelles disciplines va-t-on étudier en dehors de PACA? Sources: Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, DEPP – Effectifs universitaires 2009-2010 hors établissements assimilés, imports et exports – Traitement ORM.

Si l'on observe les filières dans le détail, on note que ce sont les lettres (29 %) puis les sciences fondamentales appliquées (25 %) qui accueillent principalement les étudiants originaires d'une autre région.

Parmi les étudiants originaires d'une autre région qui viennent étudier en PACA, 19 % rejoignent les sciences fondamentales appliquées et 18 % le droit et les sciences politiques.

En ce qui concerne les étudiants qui partent étudier hors région, 22 % le font pour les sciences fondamentales appliquées et 21 % pour les lettres.

Parmi les étudiants de la région qui vont étudier en dehors de PACA, 20 % rejoignent les sciences fondamentales appliquées et 18 % les sciences humaines et sociales.

Les effectifs universitaires en 2009-2010 : détail des imports et exports par discipline

	Disc	iplines littérai	res	Disciplines scientifiques		Science	Sciences économiques, droit			Santé – Staps*			Total
	Langues	Sciences humaines et sociales	Lettres	Sciences de la nature et de la vie	Sciences fonda- mentales appliquées	AES**	Droit et sciences politiques	Sciences éco hors AES	Médecine	Odontologie	Pharmacie	Staps	s
Total effectifs universitaires de la région	8 219	16 587	6 131	6 964	15 644	3 080	19 329	15 174	11 014	792	1 856	2 434	107 224
dont domiciliés dans la région	7 014	13 284	4 325	5 521	11 742	2 600	15 759	12 188	9 962	717	1 657	2 104	86 873
dont domiciliés ailleurs	1 205	3 303	1 806	1 443	3 902	480	3 570	2 986	1 052	75	199	330	20 351
% des imports de la discipline	15 %	20 %	29 %	21 %	25 %	16 %	18 %	20 %	10 %	9 %	11 %	14 %	19 %
structure des imports	6 %	16 %	9 %	7 %	19 %	2 %	18 %	15 %	5 %	0 %	1 %	2 %	100 %
Total étudiants domiciliés dans la région	7 943	16 296	5 499	6 605	14 985	2 944	17 880	13 937	11 939	802	2 008	2 467	103 305
dont étudiant sur place	7 014	13 284	4 325	5 521	11 742	2 600	15 759	12 188	9 962	717	1 657	2 104	86 873
dont étudiant ailleurs	929	3 012	1 174	1 084	3 243	344	2 121	1 749	1 977	85	351	363	16 432
% d'étudiants sur place	88 %	82 %	79 %	84 %	78 %	88 %	88 %	87 %	83 %	89 %	83 %	85 %	84 %
% des exports de la discipline	12 %	18 %	21 %	16 %	22 %	12 %	12 %	13 %	17 %	11 %	17 %	15 %	16 %
structure des exports	6 %	18 %	7 %	7 %	20 %	2 %	13 %	11 %	12 %	1 %	2 %	2 %	100 %

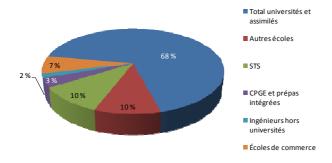
^{*} Staps : sciences et techniques des activités physiques et sportives. ** AES : administration économique et sociale.

Sources : Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, DEPP – Effectifs universitaires 2009-2010 hors établissements assimilés, imports et exports – Traitement ORM.

6. Les effectifs étudiants des « Autres écoles » d'enseignement supérieur en PACA

➤ 10 % de l'ensemble des étudiants de l'enseignement supérieur poursuivent leurs études dans les « Autres écoles » (paramédical et social, artistique, culturelle et architecture...).

Répartition des effectifs de l'enseignement supérieur en PACA, rentrée 2009-2010 (%)

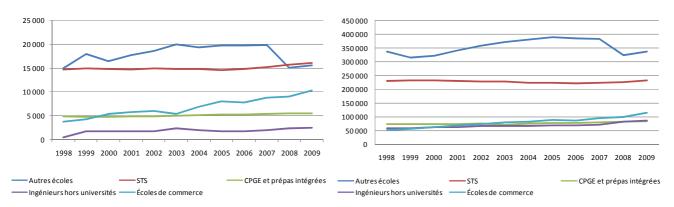


Source: MESR - Repères et références statistiques, édition 2010 - Traitement ORM.

Après une rupture observée à la rentrée 2008 en PACA comme en France, les effectifs sont en évolution positive entre 2008 et 2009 (+ 4,6 %), mais encore une fois légèrement en deçà du niveau national (+ 5,1 %).

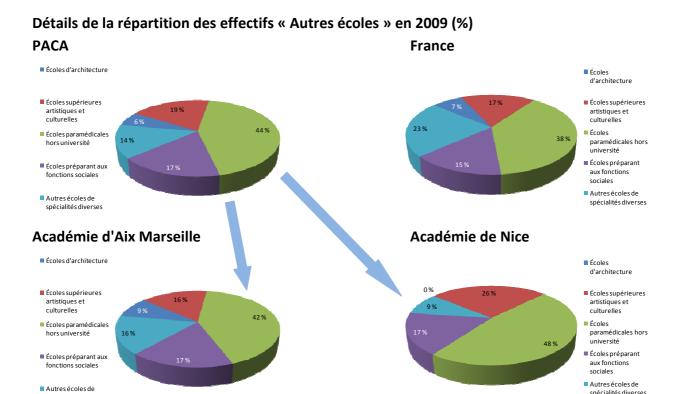
Évolution des effectifs en PACA

Évolution des effectifs en France



Source: DEPP – Tableaux statistiques 2010, TS 7110, Les effectifs de l'enseignement supérieur de 1990-1991 à 2009-2010 – Traitement ORM.

- Près de la moitié des effectifs « Autres écoles » fréquentent les écoles paramédicales.
- ➤ Une proportion d'étudiants dans les écoles paramédicales encore plus marquée en région qu'au niveau national.
- ➤ Entre les deux académies régionales, un niveau d'accueil dans les écoles supérieures artistiques et culturelles particulièrement notable sur l'académie de Nice. À noter également la part importante des étudiants en architecture sur l'académie d'Aix-Marseille.

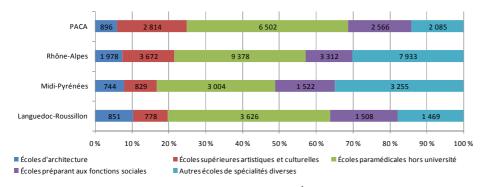


Autres écoles de spécialités diverses : dont écoles juridiques et administratives, écoles de journalisme et écoles littéraires, dont écoles vétérinaires.

Source: DEPP – Tableaux statistiques 2010, TS 7112, Établissements d'enseignement supérieur non universitaire, écoles de management, universités privées – Traitement ORM.

➤ Une proportion importante d'étudiants inscrits dans les écoles artistiques en PACA en comparaison avec les régions limitrophes.

Répartition des effectifs des formations spécialisées en 2009



Source: DEPP – Tableaux statistiques 2010, TS 7112, Établissements d'enseignement supérieur non universitaire, écoles de management, universités privées – Traitement ORM.

ANNEXE 1: PRÉCAUTIONS MÉTHODOLOGIQUES

La plupart des sources disponibles sont relatives aux effectifs d'étudiants fréquentant les établissements universitaires (universités et assimilés). Ces informations sont d'autant plus pertinentes qu'en PACA, les deux tiers des étudiants poursuivent leurs études à l'université. Pour les autres établissements, les données disponibles sont relativement limitées.

L'enseignement supérieur français est marqué par une grande diversité de formations, dispensées dans des établissements de statut juridique extrêmement varié. L'information relative aux effectifs des établissements est collectée: par la DEPP (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; par le SIES (sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques) du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche au moyen de plusieurs enquêtes; et des enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de l'agriculture. Ce document rassemble les résultats de ces enquêtes.

Le système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)

Le système SISE recense actuellement, au travers des inscriptions prises, les étudiants inscrits dans les principaux établissements universitaires soumis à la loi d'orientation n° 84-52 du 26 janvier 1984, soit pour l'année universitaire 2009-2010 :

- 82 universités ;
- 2 centres universitaires de formation et de recherche.

L'enquête SISE recense également les inscriptions prises dans 15 établissements assimilés :

- trois instituts nationaux polytechniques (INP): Grenoble, Lorraine (Nancy) et Toulouse;
- trois universités de technologie (Compiègne, Troyes, Belfort-Montbéliard);
- cinq établissements spécifiques à l'agglomération parisienne: l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), l'Institut d'études politiques (IEP), l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du globe de Paris, Paris Dauphine (anciennement Paris IX);
- l'École nationale du paysage de Blois ;
- les trois IUFM non rattachés à une université (Guadeloupe, Guyane, Martinique).

Les tableaux statistiques mobilisés ne comptabilisent que les inscriptions prises dans les universités publiques françaises. Pour l'année universitaire 2009-2010, la date de remontée des informations est le **15 janvier 2010**.

L'enquête recense la totalité des inscriptions prises dans les formations dispensées à l'université (y compris IUT, IUFM, IUP, ingénieurs, formations paramédicales, enseignement à distance, etc.).

Entrent notamment dans le champ de l'enquête :

- les étudiants inscrits en formation continue diplômante donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national ou d'un diplôme universitaire au terme d'une formation d'une durée d'au moins un an ;
- les étudiants préparant le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU A et B);
- les étudiants préparant certains diplômes (DUT, nouvelles formations d'ingénieurs...) en formation par alternance (stages en entreprise intégrés dans le cursus ou apprentissage);
- les étudiants français et étrangers inscrits dans le cadre des conventions et des échanges internationaux, inscrits dans un établissement public universitaire français, et qui, ayant payé des droits d'inscription dans cet établissement pour une formation d'un an, sont amenés à suivre une formation durant l'année universitaire à l'étranger pour une période de trois, six mois ou plus.

Le concept d'étudiant dans SISE englobe donc les statuts d'étudiant *stricto sensu*, de stagiaire, d'apprenti. C'est un concept qui permet de comptabiliser tous ceux qui préparent un diplôme d'enseignement supérieur, quel que soit le mode de préparation.

N'entrent pas dans le champ de SISE:

- les auditeurs-libres ;
- **les stagiaires français et les étrangers** venant suivre des cycles de formation ou de perfectionnement d'une durée inférieure à l'année universitaire ;
- les étudiants inscrits uniquement en IUFM; ceux-ci font partie d'une enquête spécifique. Ainsi un étudiant inscrit en IUFM et suivant des cours à l'université uniquement pour préparer un concours d'enseignement (autre que l'agrégation) dans le cadre d'une convention passée entre l'IUFM et l'université n'est pas recensé ici. En revanche, un étudiant inscrit en première année d'IUFM et préparant une maîtrise dans une université doit être recensé par les universités au titre de la préparation de la maîtrise.

Les établissements publics et privés d'enseignement supérieur non rattachés aux universités entrent dans le cadre de SISE et de l'enquête n° 26 du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ils forment un ensemble hétérogène d'écoles regroupant :

- les écoles normales supérieures ;
- les écoles d'informatique ;
- les écoles de notariat ;
- les écoles nationales de la marine marchande ;
- les autres écoles juridiques, administratives et de la défense ;
- les écoles d'ingénieurs non habilitées ;
- les écoles d'architecture :
- les écoles d'accueil, de tourisme et d'hôtellerie;
- les écoles vétérinaires ;
- les écoles de secrétariat et d'attachés de direction ;
- les autres écoles dépendant du ministère en charge de l'agriculture ;
- les écoles de logistique et de transport ;
- les écoles de journalisme et de documentation ;
- les formations d'enseignants non IUFM ;
- les écoles de communication et d'audiovisuel;
- les spécialisations diverses ;
- les écoles de management du groupe I;
- les écoles de management du groupe II;
- les écoles de management du groupe III.

Les instituts catholiques, les écoles d'ingénieurs habilitées, les écoles paramédicales et sociales, sont exclus du champ. Seuls sont pris en compte les étudiants en formation initiale.

Le problème des doubles comptes

Les « effectifs » de ce document comptabilisent les inscriptions administratives et non les personnes « physiques ». Le système statistique actuel ne permet pas de repérer avec précision les inscriptions multiples (déposées par une même personne auprès de deux établissements différents). Un étudiant inscrit simultanément à l'université et dans une classe préparatoire aux grandes écoles, par exemple, sera donc compté deux fois.

Le nombre d'« étudiants » que l'on recense ne correspond donc pas exactement au nombre de personnes physiques qui suivent une formation supérieure, mais bien au nombre d'inscriptions reçues par les divers établissements concernés. Néanmoins, au sein d'une même université, les étudiants ayant pris plusieurs inscriptions ne seront comptés qu'une seule fois.

Les différents types d'enquêtes permettant une description longitudinale

Les chiffres utilisés sont produits à partir d'enquêtes annuelles de deux types : les enquêtes au format individuel où le SIES et la DEPP disposent d'informations au niveau de l'étudiant (SISE, Scolarité), les enquêtes agrégées, où le SIES dispose d'informations au niveau de l'établissement, par type de formation proposée :

- enquête détaillée sur les effectifs universitaires SISE. Enquête EFU avant 1994;
- enquête SISE sur une partie des écoles d'ingénieurs et des nouvelles formations d'ingénieurs depuis 2005;
- enquête sur les écoles d'ingénieurs publiques et privées ne remontant pas dans SISE avant 2008;
- enquête sur les nouvelles formations d'ingénieurs (NFI) publiques et privées ne remontant pas dans SISE;
- enquête Scolarité sur les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les sections de techniciens supérieurs (STS), hors agriculture ;
- enquête sur l'enseignement technique agricole public et privé (STS et CPGE) du ministère de l'Agriculture et de la Pêche;
- enquête sur les établissements privés d'enseignement universitaire. Enquête détaillée au format SISE depuis 2002-2003. Les données 2003 ne sont pas disponibles ;
- enquête sur les écoles supérieures artistiques et culturelles menée conjointement par le SIES et par le ministère en charge de la culture ;
- enquête sur les établissements de formation aux carrières sanitaires et sociales (réalisée par le ministère en charge de l'emploi et de la solidarité). L'enquête n'a pas été effectuée en 2001. Cette enquête a été scindée en 2003 entre le pôle sanitaire et le pôle social, l'enquête sanitaire passant à un format individuel d'enquête par étudiant et l'enquête sociale à partir de 2006. Ces enquêtes ne sont pas disponibles en 2009-2010 ;
- enquête SISE sur une partie des écoles de commerce depuis 2005 et sur les écoles vétérinaires depuis 2009 ;
- enquête sur les autres établissements d'enseignement supérieur (écoles de commerce ne remontant pas dans SISE, écoles juridiques et administratives, écoles normales supérieures, écoles d'architecture, etc.);
- enquête sur les instituts universitaires de formation des maîtres (réalisée par la direction des enseignements supérieurs jusqu'en 1993-1994, puis par la direction de la programmation et du développement depuis 1994-1995). Enquête détaillée au format SISE entre 1999-2000 et 2007-2008, avant d'intégrer l'enquête détaillée sur les effectifs universitaires SISE, sauf trois établissements.

Chacune de ces enquêtes donne lieu à diffusion d'un ou plusieurs recueils de tableaux statistiques (TS).

Définition des champs pour la description longitudinale

L'université

Outre les filières d'enseignement général, l'université comprend aussi les filières professionnalisantes courtes : les instituts universitaires de technologie (IUT), les licences professionnelles, les instituts universitaires professionnels (IUP). Certaines grandes écoles leur sont rattachées : écoles d'ingénieurs, instituts d'études politiques de province et deux écoles de commerce. En 2008, 17 écoles d'ingénieurs ont quitté le champ.

- Les Écoles d'ingénieurs dépendantes des universités sont recensées à la fois par l'enquête détaillée sur les effectifs universitaires SISE et par l'enquête sur les écoles d'ingénieurs publiques et privées. Les chiffres publiés sont issus de cette dernière enquête avant 2002, ceux de l'enquête SISE depuis. Dans les tableaux, ils apparaissent en général en deux endroits distincts (parmi les effectifs des écoles d'ingénieurs et avec ceux des universités), mais ne sont comptés qu'une seule fois dans le total.
- Les IUT: les chiffres officiels proviennent de l'enquête détaillée sur les effectifs universitaires SISE. Les effectifs recensés comprennent les formations post-DUT et les diplômes nationaux de technologie spécialisée (DNTS).
- Les IUFM: les chiffres officiels proviennent de l'enquête détaillée sur les effectifs universitaires SISE depuis 2008-2009. Les IUFM sont intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique.

Les grands établissements

Ils recensent les étudiants scolarisés dans les grands établissements suivants : l'Institut d'études politiques de Paris (IEP), l'École nationale des Chartes, l'École pratique des hautes études, l'École des hautes études en sciences sociales, l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), l'Observatoire de Paris, l'Institut de physique du globe, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Dauphine (Paris IX), l'INP de Grenoble, l'INP de Bordeaux.

Les instituts universitaires de formation des maîtres

Les IUFM rassemblent les futurs enseignants du premier et du second degré général, technique et professionnel. Ils se sont substitués aux structures antérieures de formation des enseignants. Bien que rattachés aux universités, les IUFM font l'objet d'un dénombrement séparé. Depuis 2008-2009, les IUFM sont intégrés dans une université de rattachement, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique. En 1991-1992 n'ont pas été comptés les professeurs du second degré stagiaires dits « 16-18 heures ». Les formations professionnelles spécifiques dont ont bénéficié pendant cinq ans les 7 247 élèves instituteurs « envoyés sur le terrain » en 1991-1992 (7 002 pour la France métropolitaine) ne sont plus comptabilisées. Par convention, depuis la création des IUFM, les étudiants inscrits dans cette filière étaient considérés comme « Français », à partir de l'année 2000-2001 le dénombrement des élèves étrangers devient possible (essentiellement des ressortissants de l'Union Européenne).

Les établissements universitaires privés

Ils rassemblent les étudiants inscrits dans l'une des cinq facultés catholiques et dans les autres facultés privées.

Les instituts nationaux polytechniques

Les INP rassemblent les étudiants inscrits dans l'un des deux Instituts nationaux polytechniques (Nancy et Toulouse) ou dans leurs composantes.

Les universités de technologie

Les UT rassemblent les étudiants inscrits dans l'une des trois universités de technologie (Belfort-Montbéliar, Compiègne et Troyes) ou dans leurs composantes.

Les préparations intégrées

Elles rassemblent: d'une part, les cycles préparatoires intégrés à certaines écoles d'ingénieurs indépendantes des universités, des INP et des universités de technologie; d'autre part, les classes préparatoires intégrées aux écoles supérieures de commerce (ESC, ex. ESCAE), dont les effectifs étaient dissociés jusqu'en 1994. Les classes préparatoires intégrées aux ESC n'existent plus depuis 1995.

Les formations d'ingénieurs

Elles rassemblent les étudiants poursuivant une formation conduisant au diplôme d'ingénieurs (hors formations d'ingénieurs en partenariat).

Les formations d'ingénieurs en partenariat

Elles rassemblent les étudiants poursuivant une formation conduisant au diplôme d'ingénieurs dans une Formations d'Ingénieurs en Partenariat.

Les sections de techniciens supérieurs et assimilés

Les classes de mise à niveau pour BTS et le DMA font partie de cette rubrique.

Les écoles paramédicales (non universitaires) et les écoles sociales

Elles sont recensées par les services statistiques du ministère en charge de l'emploi et de la solidarité. Ici sont prises en compte celles recrutant au niveau du baccalauréat ou au-delà qui ne sont pas déjà recensées par la DEPP ou par le SIES dans une autre enquête (SISE, Scolarité...): écoles d'infirmières, de sages-femmes, de masseurs-kinésithérapeutes, d'assistantes sociales, d'éducateurs spécialisés, etc. On y inclut les effectifs des diplômes d'éducateur technique spécialisé et de moniteur éducateur (de niveau post-secondaire).

En 2001-2002, la DEPP a estimé les effectifs car l'enquête n'a pas été réalisée par la DREES. Les chiffres 2009 des écoles paramédicales et sociales ne sont pas connus.

Les écoles artistiques et culturelles

Leurs effectifs sont estimés pour 1995-1996.

L'amélioration du champ des enquêtes

Dans la première moitié des années 1990, l'augmentation du nombre d'étudiants des écoles de commerce et des écoles artistiques et culturelles est due en grande partie à l'amélioration du champ des enquêtes.

Par rapport à la synthèse publiée jusqu'en 2000-2001, la définition du supérieur a été enrichie. Ont été ajoutés :

- les nouvelles formations d'ingénieurs créées à la rentrée 1991;
- les mastères des écoles d'ingénieurs, repérés depuis 1994, que l'on a classés au sein des « autres écoles et formations ».
- à partir de 1994, certaines formations diverses post-bac ou post-niveau IV dispensés au sein des lycées et des établissements d'enseignement supérieur privés, que l'on a également classées au sein des « autres écoles et formations »;
- les effectifs des diplômes post-secondaires de niveau IV du secteur social (diplômes d'éducateur technique spécialisé et de moniteur éducateur).

Enfin, l'amélioration des champs des différentes enquêtes a permis un travail d'élimination des doubles recensements des formations entre l'enquête du ministère chargé de la santé et celle du ministère de l'Éducation nationale à partir de 1998.

Au total, le changement de définition augmente les effectifs de près de 11 000 étudiants sur la rentrée 2001.

La nouvelle définition a été appliquée à toutes les années antérieures afin de constituer une nouvelle série homogène depuis 1990-1991.

Changement de définition des champs effectués depuis 2003

Plusieurs modifications de définition de champ ont été effectuées récemment. Ils sont résumés dans le tableau suivant.

	Définitions TS jusqu'en 2002	Définitions TS actuelles		
Universités, CUFR, INP, IUT, IEP de Paris, INALCO, Observatoire de Paris,		Universités (hors Paris IX, depuis 2004), CUFR. 17 écoles d'ingénieurs ont quitté		
Oniversites et assimiles	Institut de physique du globe, École nationale supérieure de Blois	le champ en 2008		
dont IUT	DUT et post-DUT	DUT et post-DUT		
Grands établissements	-	IEP de Paris, INALCO, Observatoire de Paris, Institut de physique du globe, École pratique des hautes études, Écoles des hautes études en sciences sociales, École des Chartes, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Paris IX (depuis 2004), INP de Grenoble (depuis 2007), INP de Bordeaux (depuis 2009)		
IUFM	Étudiants et stagiaires en IUFM	Étudiants et stagiaires en IUFM (intégrés dans une université de rattachement à partir de 2008-2009, à l'exception de ceux de Guadeloupe, de Guyane et de Martinique). Ceux-ci ont intégré l'université d'Antilles-Guyane en 2010-2011. Depuis 2010-2011, les stagiaires en année postmaster ne sont plus comptabilisés dans les universités (masterisation)		
Écoles normales supérieure	Y compris l'antenne de Rennes de l'ENS Cachan	Y compris l'antenne de Rennes de l'ENS Cachan		
Établissements universitaires privés	Instituts catholiques et autres facultés privées	Instituts catholiques et autres facultés privées		
INP	-	Les Instituts nationaux polytechniques de Nancy et Toulouse. L'INP de Grenoble est inclus avant 2007		
Universités de technologie	-	Universités de technologie de Belfort-Montbéliard, de Compiègne et de Troyes		
Formations d'ingénieurs	Étudiants inscrits dans une formation menant au diplôme d'ingénieur ou de spécialisation hors formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)	Étudiants inscrits dans une formation menant au diplôme d'ingénieur ou de spécialisation hors FIP. Elles ont accueilli les effectifs des 17 écoles d'ingénieurs qui ont quitté le champ universitaire en 2008.		
Préparations intégrées	Préparations intégrées hors universités, CUFR, INP, IUT	Préparations intégrées hors universités, CUFR, INP, IUT		
Formations d'ingénieurs en partenariat	Étudiants inscrits dans une formation d'ingénieur en partenariat	Étudiants inscrits dans une formation d'ingénieur en partenariat		
STS et assimilés	Étudiants inscrits en DPECF, classe de mise à niveau pour BTS, BTS (y compris agricoles), DTS, DMA, DSAA, DNTS et autres post-BTS, DECF, DESCF, DCESF	Étudiants inscrits en classe de mise à niveau pour BTS, BTS (y compris agricoles), DMA, DCESF		
CPGE	Étudiants inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (scientifiques, économiques, littéraires ou agricoles)	Étudiants inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (scientifiques, économiques, littéraires ou agricoles)		
Formations comptables non universitaires	-	Étudiants inscrits en DCF, DPECF, DESCF en dehors de l'université. Étudiants inscrits en DCG, DSCG depuis 2007		
Écoles paramédicales hors université	En dehors de formations sanitaires des universités et des lycées depuis 1998	En dehors de formations sanitaires des universités et des lycées depuis 1998		
Écoles préparant aux fonctions sociales	En dehors de formations sociales des universités et des lycées depuis 1998	En dehors de formations sociales des universités et des lycées depuis 1998		
Autres écoles de spécialités diverses	Écoles de notariat, juridiques, de vétérinaire, de l'agriculture, de journalisme, de communication, d'informatique, de tourisme, de secrétariat, de transport, et autres écoles de spécialisation diverses, CFPP, master ingénieur hors université, préparations diverses post-bac, formations diverses de niveau IV. (l'École pratique des hautes études, l'École des hautes études en sciences sociales, l'École des Chartes et l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques faisaient partie de cette rubrique)	Écoles de notariat, juridiques, de vétérinaire, de l'agriculture, de journalisme, de communication, d'informatique, de tourisme, de secrétariat, de transport, et autres écoles de spécialisation diverses, CFPP, master ingénieur hors université, préparations diverses post-bac, formations diverses de niveau IV, DNTS hors université et autres post-BTS, DSAA		

ANNEXE 2: GLOSSAIRE

CFPP : Centre de formations privé des maîtres CPGE : Classes préparatoires aux grandes écoles DCESF : Diplôme en conseiller social et familial DCG : Diplôme de comptabilité et de gestion

DESCG : Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion

DMA : Diplôme des métiers des arts

DNTS : Diplôme national de techniciens supérieurs

DOM: Départements d'outre-mer

DSAA : Diplôme supérieur des arts appliqués DTS : Diplôme de techniciens supérieurs DUT : Diplôme universitaire de technologie

IEP: Institut d'études politiques

Inalco: Institut national des langues et civilisations orientales

INP: Instituts nationaux polytechniques

IUFM: Instituts universitaires de formations des maîtres

IUT : Instituts universitaires de technologie MEN : Ministère de l'Éducation nationale

MESR : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

SISE : Système d'information sur le suivi des étudiants

STS: Sections de techniciens supérieurs

COM: Collectivités d'outre-mer



Observatoire Régional des Métiers

La fonction essentielle de l'observatoire régional des métiers est une fonction d'étude et d'aide à la décision. Elle s'organise en différentes missions ayant toutes le même but : donner aux acteurs et aux décideurs de la région, en matière d'emploi et de formation, des outils de connaissance sur les thèmes liés à ces problématiques. Ses missions sont relatives à la collecte statistique, à la réalisation d'études, de diagnostics, d'outils d'évaluation dans le champ des dispositifs et mesures de formation et d'insertion professionnelle. ceci s'ajoute rôle d'animation un d'accompagnement des résultats produits auprès des partenaires et décideurs, assorti d'un rôle de valorisation.

Adresse: 41, la Canebière - 13001 Marseille

Téléphone: 04.96.11.56.56

http://www.orm-paca.org

Contact: Séverine LANDRIER
s.landrier@orm-paca.org
Téléphone: 04.96.11.56.58



PACA Mode d'Emploi

Aux côtés de la MDER, PACA Mode d'Emploi dédie son action à :

- l'accompagnement de projets d'implantation d'entreprises en région Provence – Alpes – Côte d'Azur, grâce à une ingénierie ressources humaines sur mesure;
- assurer la promotion du territoire en termes de ressources humaines.

Adresse: 17, la Canebière - 13001 Marseille

Téléphone: 04.86.57.32.43

http://www.pacamodedemploi.com

Contact : Chrystelle LAGOUANELLE c.lagouanelle@pacamodedemploi.com





Méditerranée Technologies

Méditerranée Technologies a pour mission de promouvoir l'innovation sur le territoire régional et de soutenir les pouvoirs publics dans la définition et la mise en œuvre des politiques d'innovation.

À ce titre, Méditerranée Technologies coordonne le réseau des structures de soutien à l'innovation PACA Innovation et est opérateur de l'Observatoire régional de l'innovation.

Adresse: 22, rue Sainte Barbe B.P. 92018 - 13201

Marseille Cedex 01

Téléphone: 04.91.14.05.60

http://www.mediterranee-technologies.com

Contact: Émilie CALMES

calmes@mediterranee-technologies.com











